

Repères économiques du marché mondial du miel et des exploitations apicoles françaises

Cécile Ferrus et Constance Beri

ITSAP-Institut de l'abeille



REPÈRES ÉCONOMIQUES DU MARCHÉ MONDIAL DU MIEL

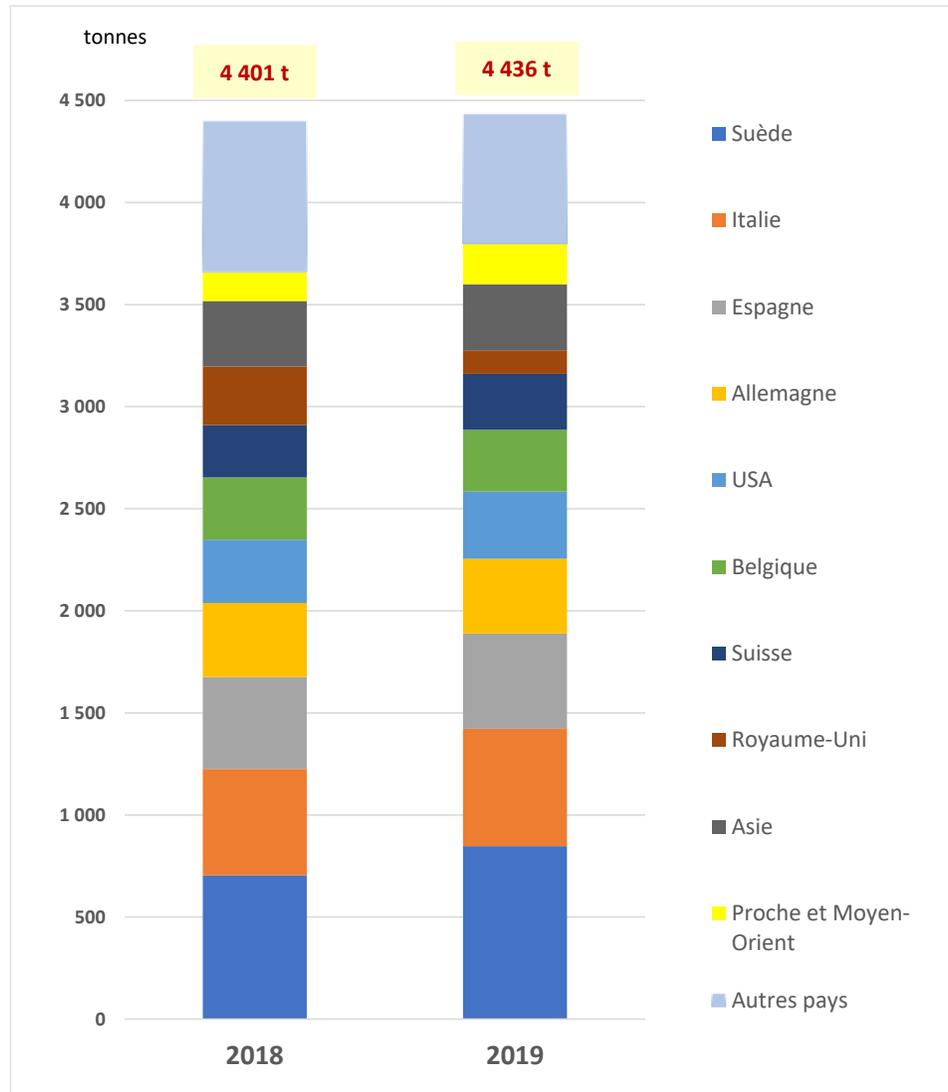


Quelques informations méthodologiques

- ✔ Travail d'analyse du marché mondial du miel mené par **Jacques Combes (consultant indépendant) & l'ITSAP-Institut de l'abeille**. Travail renouvelé annuellement.
- ✔ Données présentées : portent sur le **marché mondial du miel pour l'année 2019** (analyse du marché pour l'année 2020 en cours)
- ✔ **Objectifs de ces études sur le marché du miel :**
 - Analyse des importations et des exportations françaises ; Panorama des principaux échanges de l'UE avec les pays tiers et du commerce extérieur ;
 - Établir une typologie des principaux pays membres actifs sur le marché des miels en termes de négoce de miel
 - Analyse des composantes du marché français du miel : récolte, bilan des échanges, consommation, principaux débouchés des miels français et importés, estimation des principaux flux entre les types d'acteurs
 - Analyse de l'évolution du marché sur la période récente
- ✔ **Sources des données utilisées :**
 - La base de données des douanes françaises
 - La base de données d'Eurostat
 - Données des publications de FranceAgriMer
 - Entretiens après de certains acteurs clés du marché (négociants, conditionneurs, ODG)



Exportations de la France 2019 : stabilité par rapport à 2018



Source : sur base des données Douanes françaises

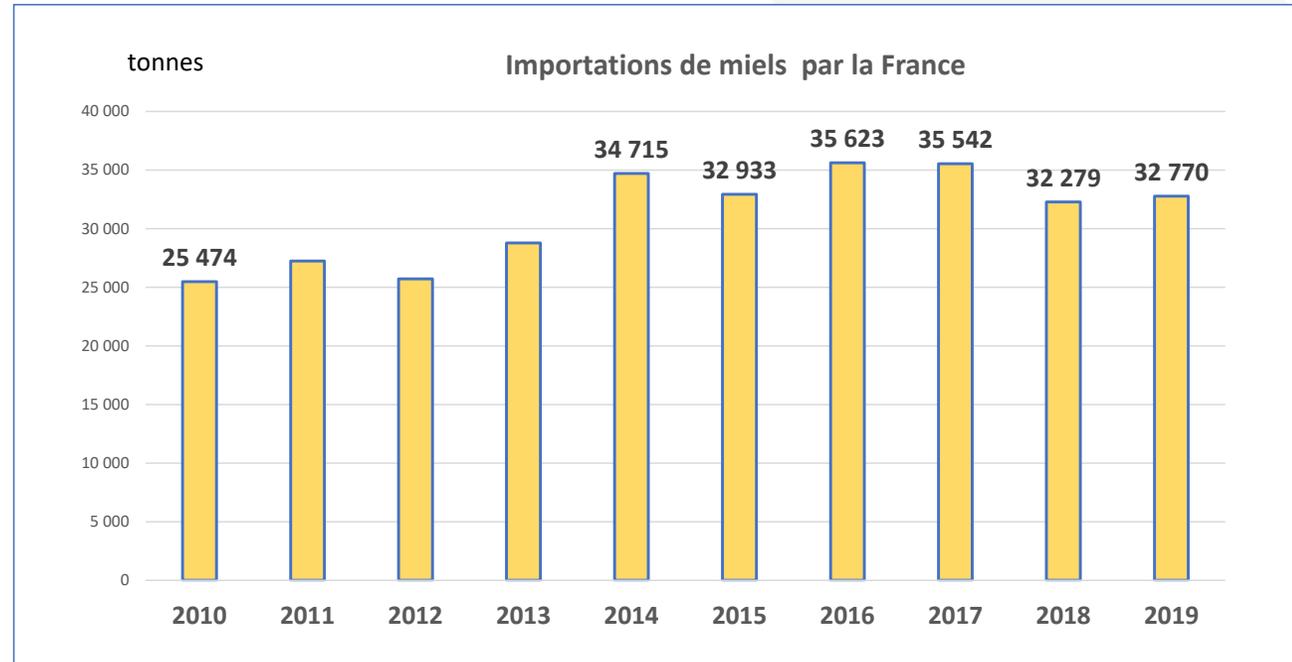
Chiffres clés 2018 – 2019 :

	2018	2019	Variation 2019/2018
Volume (tonnes)	4 401,2	4 435,9	+ 0,8%
Valeur (K€)	27 071,6	26 791,7	- 1,0%
Prix moyen (€/kg)	6,15 €	6,04 €	- 1,8%

- 4 pays d'Europe : 50% des ventes en volumes → Suède, Italie, Espagne et Allemagne
- Ces 3 pays + USA et 3 pays d'Europe (Suisse, Belgique Royaume-Uni) : ≈ 75% des volumes exportés.



Importations de miel de la France en 2019 : stabilité par rapport à 2018



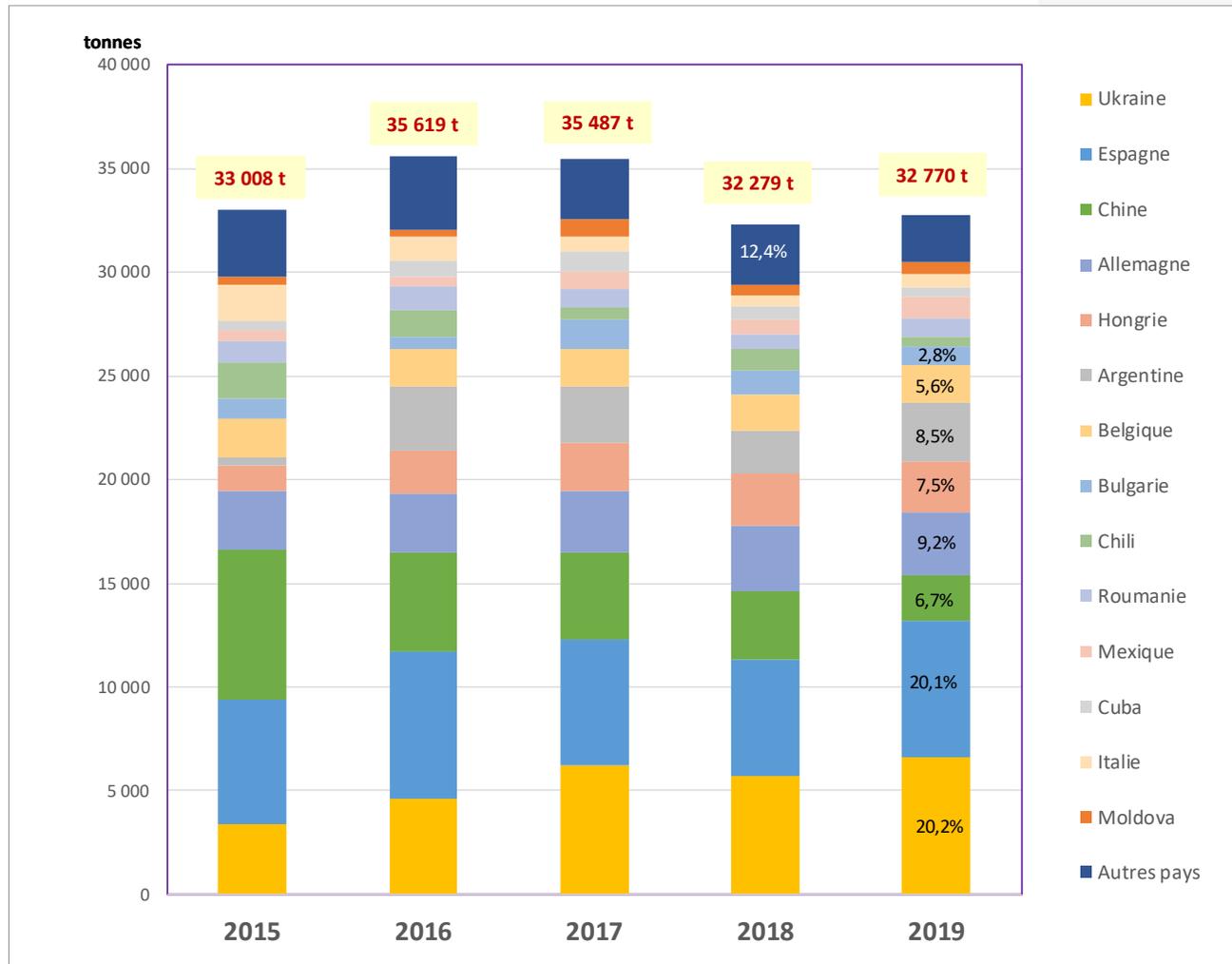
Source : Douanes françaises

Chiffres clés 2018 – 2019 :

	2018	2019	Variation 2019/2018
Volume (tonnes)	32 276	32 770	1,5%
Valeur (K€)	110 006	105 761	-3,9%
Prix moyen (€/kg)	3,41 €	3,23 €	-5,3%



Importations de la France : origine par pays - 2015-2019



Source : sur base des données Douanes françaises

- La France importe du miel de près de **40 pays** (au moins 1 tonne)
- **6 à 7 pays représentent 75% des tonnages importés :**
 - ❑ L'Ukraine (≈20% des tonnages importés) : le 1^{er} fournisseur de la France depuis 2017
 - ❑ L'Espagne (≈20%) : exporte vers la France une partie de sa production mais aussi des miels de négoce, importés de l'UE ou des pays tiers
 - ❑ L'Allemagne (9%) ; l'Argentine (8,5%)
 - ❑ La Hongrie (7,5%) : exporte notamment des miels d'acacia
 - ❑ La Chine (poids relatif limité de 6,7%, en net recul ces dernières années)

➤ Le fait notable des années 2015-2019 : **doublement des tonnages importés d'Ukraine** (+96% et + 3240 tonnes). Miel ukrainien particulièrement compétitif qui a progressivement éclipsé les miels de Chine dont le tonnage a reculé de plus de 5 000 tonnes.

→ **Évolution du poids relatif de la Chine** dans les tonnages importés par la France : 22% en 2015 ; < 7% en 2019.



En 2019, les prix à l'importation du miel varient du simple au quadruple en fonction des origines

Tonnage et prix des principaux pays fournisseurs de la France, en 2019

Pays	Volume importé (tonnes)	Poids relatif des importations	Prix à l'importation (€/kg)	Indice de prix / moyenne
Nouvelle-Zélande	78,2	0,2%	24,80 €	769
Italie	653,5	2,0%	6,44 €	200
Allemagne	3 020,4	9,2%	4,36 €	135
Hongrie	2 487,0	7,6%	4,21 €	130
Roumanie	899,4	2,7%	3,86 €	120
Espagne	6 594,2	20,1%	3,79 €	117
Belgique	1 836,8	5,6%	3,65 €	113
Bulgarie	918,3	2,8%	3,29 €	102
Total	32 770,4	100%	3,23 €	100
Mexique	1 054,1	3,2%	3,19 €	99
Autres pays	3 638,9	11,1%	3,11 €	96
Argentine	2 794,0	8,5%	2,35 €	73
Chine	2 187,1	6,7%	2,27 €	70
Ukraine	6 608,6	20,2%	1,76 €	54

Source : sur base des données Douanes françaises

✔ Prix moyen pondéré à l'importation : **3,23 euros/kg**

✔ Les prix varient dans un **rapport de 1 à 4**

✔ **Compétitivité des miels importés des pays tiers :**
Argentine et la Chine : prix 30% inférieur au prix moyen pondéré des importations (2,30-2,35€/kg)

Ukraine : prix nettement inférieur : prix moyen des miels ukrainiens de 1,76 €/kg (soit -25% par rapport à l'origine chinoise ou argentine)

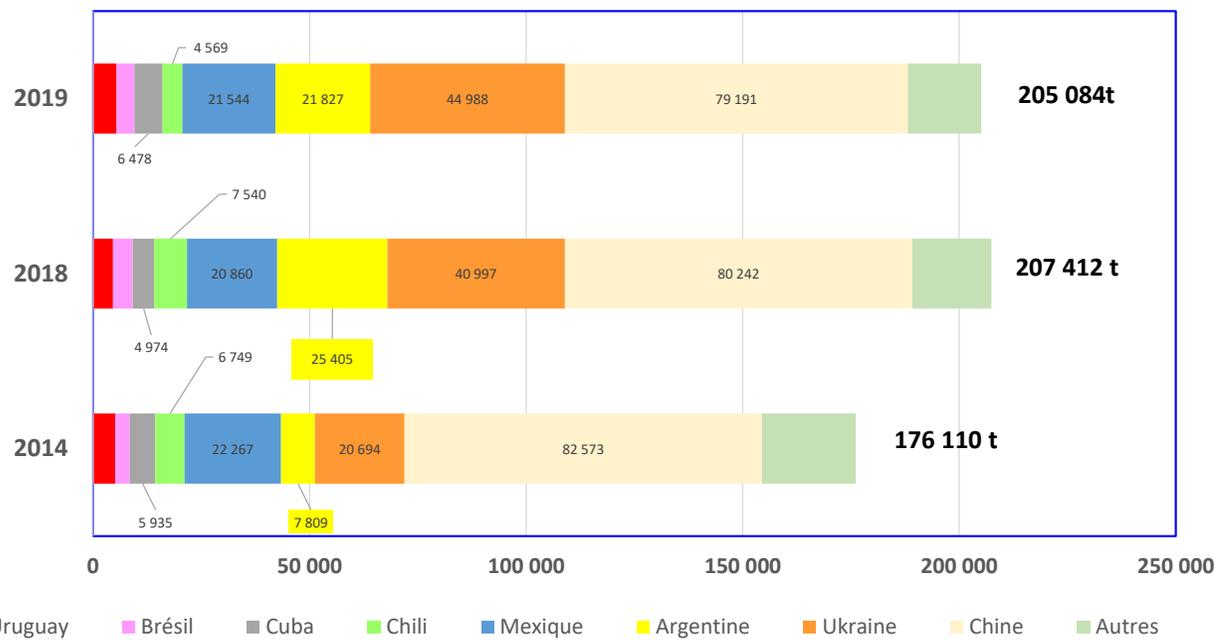
Pays d'Europe exportant vers France: les prix varient du simple au double :

- Pays de négoce (Belgique, Espagne) : prix légèrement supérieurs à la moyenne
- Allemagne, Hongrie : 30% plus chers que la moyenne (miels mono floraux notamment d'acacia pour la Hongrie)
- Italie (seulement 2% du total) : prix élevé, le double de la moyenne (miels mono floraux, en AB souvent)

✔ Cas de la Nouvelle-Zélande à part (prix moyen d'≈ 25€/kg) : marché de niche du miel de Manuka



Origine des importations de l'UE - 2019 et variation par rapport à 2014



	2019	Var 2014	Poids relatif
Amérique du sud	35 937	56%	17,5%
Amérique centrale	28 021	8%	13,7%
Ukraine	44 988	98%	21,9%
Chine	79 191	-3%	38,6%
Autres	16 948	-16%	8,3%
TOTAL	205 084	16%	100,0%

Sources : Eurostat - Comext

Europe importe du miel de plus de **50 origines** différentes

Principaux pays exportateurs de miel vers l'UE : globalement constant ces dernières années, mais évolution dans leur hiérarchie.

Chine : reste le 1^{er} pays fournisseur de miel de l'UE. Mais en léger recul (-4% en tonnage entre 2014-2019, -7 points pour son poids relatif dans le total des importations des pays).

Comme pour la France, le fait majeur des dernières années : **l'augmentation de 120% des importations de miel en provenance d'Ukraine** (20 700 tonnes importées par l'UE en 2014 → 45 000 tonnes en 2019)

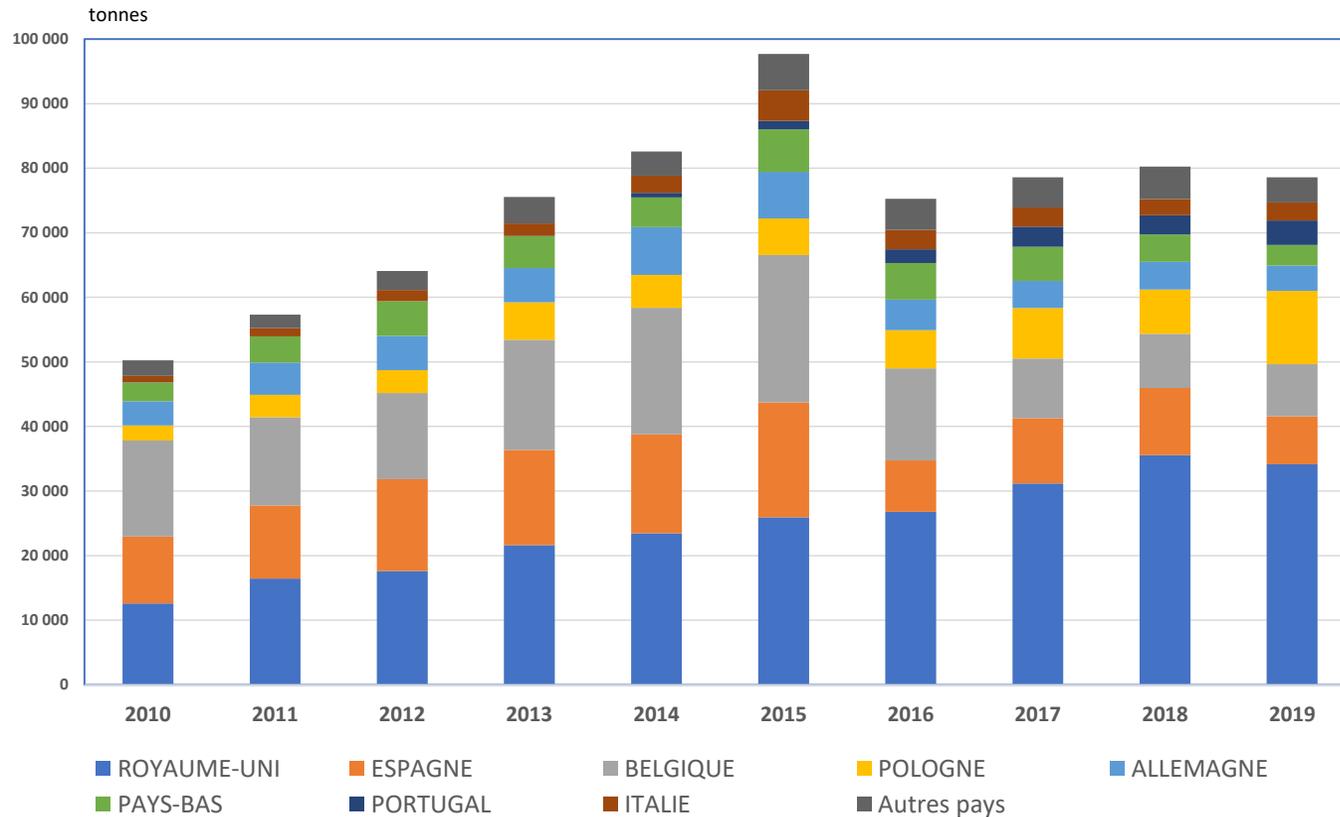
➔ **Chine + Ukraine ≈ 60% des tonnages importés par l'UE**

Viennent ensuite les pays **d'Amérique centrale et du Sud** : les fournisseurs réguliers et historiques de l'Europe (Mexique et Argentine pèsent chacun 10% ; puis Chili, Uruguay, Brésil et Cuba)

➔ **4 pays (Chine, Ukraine, Mexique, Argentine) ≈ 82% du tonnage total importé des pays tiers**



Focus sur les importations de miel de CHINE par les pays de l'UE 28 - 2010-2019



Importations de miel de Chine restent à un niveau élevé, ≈ 80 000 tonnes pour toute l'UE (une très légère baisse en 2019 : -1%)

Royaume-Uni : 1^{er} importateur, 34 125 tonnes en 2019, **43% du total**, léger recul / 2019.

Pologne : 2^{ème} importateur, **14%**, forte hausse des importations en 2019 (+66%, +4 500 tonnes).

Suivent : Belgique (10%), Espagne (9%)

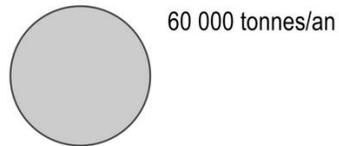
Quatre pays = Royaume-Uni, Espagne, Belgique, Pologne = **77% du total des importations européennes de miels de Chinois**



Typologie des pays UE 28 vis-à-vis du négoce international des miels - 2018

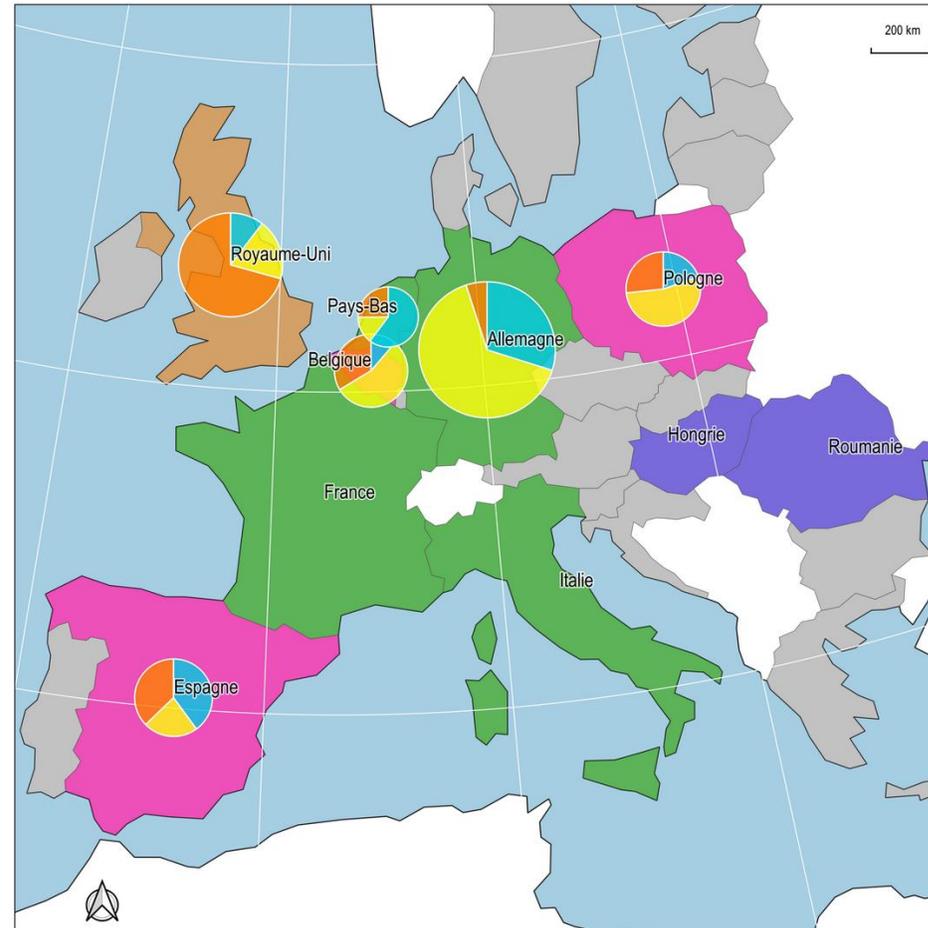
Importations 2018

- depuis la Chine
- depuis autres pays tiers
- depuis l'UE



Typologie des pays

- Plaque tournante
- Équilibre / Taille du marché
- Prod. et export vers UE
- Import pays tiers pour marché domestique
- Autres



Source : sur base des données Eurostat

Principaux pays de l'UE importateurs de miels des pays tiers en 2019

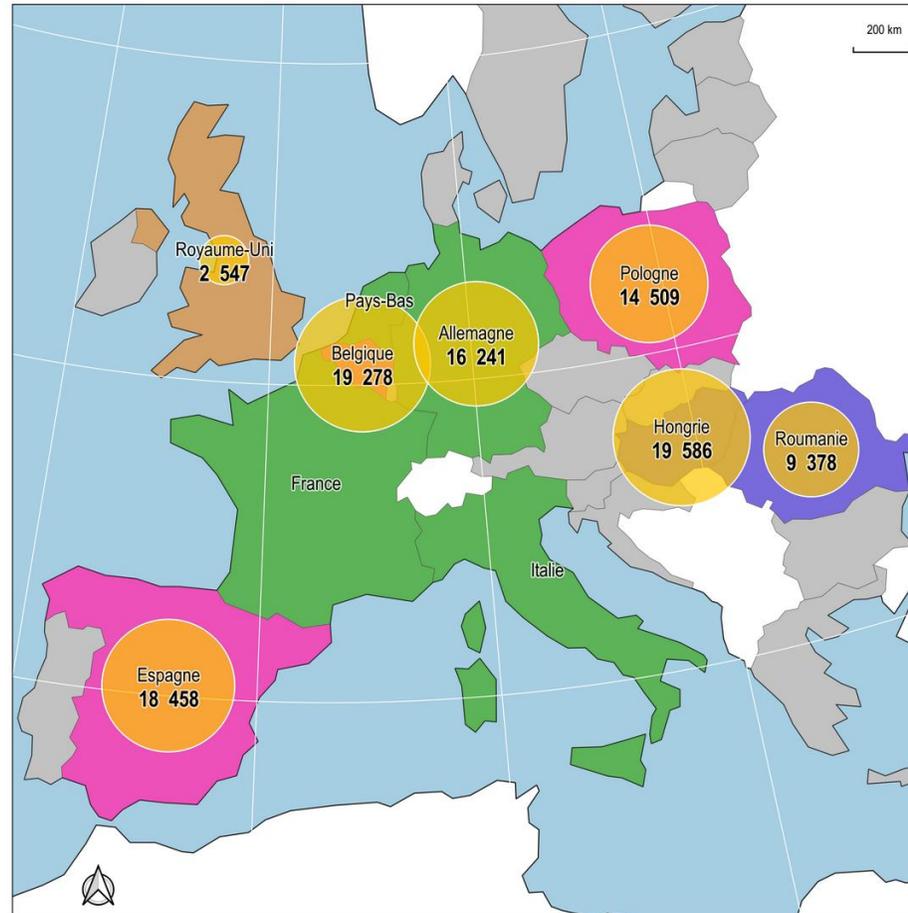
≈ 80% des tonnages importés des pays tiers = réalisés par 5 pays européens :

- Allemagne (28%)
- Royaume-Uni (21%)
- Espagne
- Pologne
- Belgique



Principaux pays du négoce intra UE des miels

Tonnage exporté par chacun des pays vers les 27 autres états membres



Source : sur base des données Eurostat



Typologie des principaux pays actifs dans les échanges de miels au sein de l'UE - 2019

- ✓ Les principaux pays actifs dans les échanges de miels peuvent se classer en quatre types :
- **Type 1** : pays importateurs significatifs mais faiblement exportateurs
- **Type 2** : pays de négoce, fortement importateurs et exportateurs
- **Type 3** : pays de négoce mais producteurs et consommateurs importants
- **Type 4** : pays producteurs et exportateurs nets

Type 1 : Pays importateurs significatifs mais faiblement exportateurs

- **Type 1a** : **France**. La France importe essentiellement des autres pays de l'Union européenne pour combler le déficit entre sa production et sa consommation. Elle exporte des volumes qui restent limités.
- **Type 1b** : **Royaume-Uni**. Pays de faible production, le Royaume-Uni importe massivement des pays tiers notamment de Chine pour approvisionner son marché domestique. Il exporte des volumes très limités.



Typologie des principaux pays actifs dans les échanges de miels au sein de l'UE - 2019

Type 2 : Pays de négoce, fortement importateurs et exportateurs

Ces pays sont qualifiés de « plaque tournante ». Des tonnages de miels importants ne font que transiter par le pays : miels importés des pays tiers puis revendus dans les autres pays de l'UE.

- ❑ **Belgique** : un marché domestique limité et une production insignifiante, le pays a importé en 2019 plus de 21 000 tonnes de miels des pays tiers pour en réexporter pratiquement 90%.
- ❑ **Pologne** : ce pays joue un rôle clé dans le négoce du miel en Europe et ce depuis moins de dix ans. En 2019, il a importé plus de 25 000 tonnes de miel dont 45% de Chine pour en réexporter les deux tiers vers l'UE.
- ❑ **Espagne** : à la différence des deux précédents, l'Espagne a une production domestique importante. En 2019, elle a importé pratiquement 27 000 tonnes dont la moitié vient de pays tiers (et 28% de Chine) puis a exporté 23 000 tonnes essentiellement vers l'Europe.



Typologie des principaux pays actifs dans les échanges de miels au sein de l'UE - 2019

Type 3 : Pays de négoce mais producteurs et consommateurs importants

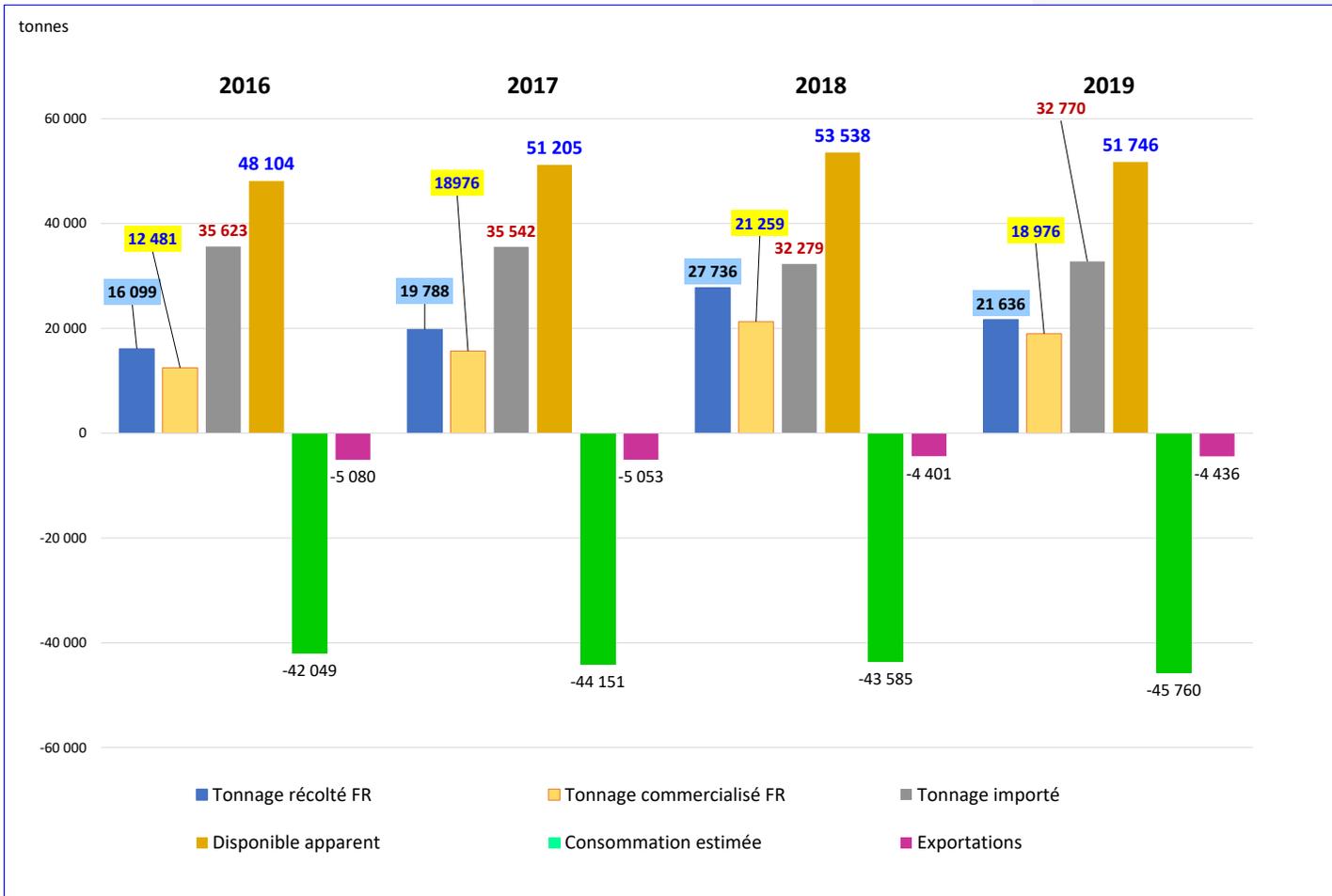
- ❑ **Allemagne** : avec plus de 80 000 tonnes, l'Allemagne est de loin le 1^{er} pays importateur de miel en Europe notamment à 70% des pays tiers (peu de Chine mais beaucoup d'Ukraine). Ce pays exporte un tonnage limité (25 000 tonnes) pratiquement à 75% vers les autres pays de l'Union européenne.

Type 4 : Pays producteurs et exportateurs nets

Il s'agit de 3 pays de l'Europe centrale et orientale : **Hongrie, Roumanie et Bulgarie**. Ces pays sont producteurs de miel dont certains spécifiques (acacia). Ils sont exportateurs nets et exportent plus de 90% de leur production vers les autres pays membres de l'Union Européenne.



Situation de la France : une production nationale qui ne couvre pas la demande



Principales composantes du marché français pour 2019 :

Consommation estimée : 45 760 tonnes

Récolte : 21 636 tonnes dont 18 976 tonnes commercialisées

Importations : 32 770 tonnes

Exportations : 4 440 tonnes

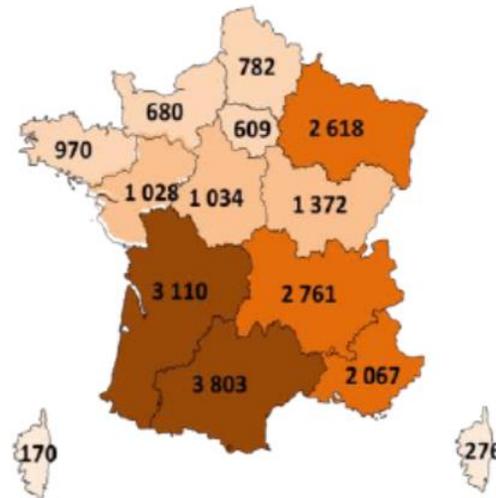
Poids relatif du miel récolté en France estimé à 37% du tonnage commercialisé



Situation de la France : géographie de la production pour l'année 2019

5 régions sud	5 régions centre, est et nord
12 017 tonnes	6 415 tonnes
55% de la récolte totale	30% de la récolte totale
-25% par rapport 2018	-35% par rapport à 2018

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale – FranceAgriMer, 2019 et 2020



Ici, nous comparons :

- **5 régions sud** : Corse, PACA, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes
- **5 régions centre, est et nord** : Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand-Est, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté



Situation de la France - segmentation du marché : le poids des miels sous référentiel SIQO (signes officiels de la qualité et de l'origine)

Référentiel	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Variation en % par rapport à 2018
AOC Miel de Corse - Mele di Corsica	246,0	246,6	0,2%
IGP Miel des Cévennes	54,6	37,0	-32,3%
IGP Miel de Provence	624,0	500,0	-19,9%
Label Rouge (LR) miel de lavande et de lavandin de Provence	224,0	170,0	-24,1%
Label Rouge (LR) miel toutes fleurs de Provence	38,0	40,0	5,3%
IGP Miel d'Alsace	193,0	70,4	-63,5%
AOP Miel de sapin des Vosges	33,2	3,4	-89,8%
Total AOC / IGP / LR	1 412,8	1 067,4	-24,5%
Miel certifié Agriculture Biologique (estimation)	2 857,0	2 957,0	3,5%

Source : enquêtes auprès des ODG (organisme de défense et de gestion des SIQO)

Statistiques 2018 et 2019 sur le secteur Agriculture Biologique :

	2018	2019	Évolution 2019 par rap. À 2018
Nb d'exploitations	867	898	≈ + 3-4%
Nb de ruches*	≈ 142 000 17,6%	≈ 148 000 15,7%	≈ + 4%

Source : Agence Bio Agreste, Statistiques agricoles annuelles.

* : Certifiés AB + en conversion

❖ Poids des SIQO dans le miel français pour 2019 :

Miels français AOP/AOC, IGP et Label Rouge < **1 100 tonnes**

Soit une **baisse de près de 25% par rapport à 2018** (surtout pour SIQO Alsace et Provence), reculs sont liés aux aléas climatiques notamment.

Miels (AOP/IGP/LR) : ≈ **5% de la production nationale.**

14% de l'ensemble de la récolte française de miel est produite en AB



Conclusion pour le marché pour l'année 2019

- ❖ Le marché du miel : un marché mondialisé
- ❖ Négoce international très dynamique : importation directement par un pays, importations de pays tiers et échanges intra UE...
- ❖ Principales origines des miels importés :
 - Par la France : Ukraine et Espagne
 - Par l'UE : Chine et Ukraine
- ❖ Royaume-Uni : 1^{er} importateur de l'UE de miels chinois
- ❖ Des prix variables selon le pays d'origine et le type de miel
- ❖ Typologie des pays en fonction de leur profil (production nationale, importations, (re)exportations)
- ❖ La situation de la France : un pays fortement importateur, une production nationale qui ne couvre pas la demande, segmentation du marché.
- ❖ **Pour en savoir plus**, consulter l'intégral des articles sur le blog de l'ITSAP (marché du miel 2019, marché du miel 2020 à venir) : <http://blog-itsap.fr/>



Tendances du marché du miel pour l'année 2020

Au niveau français :

- **Production française en 2020** : 31 791 tonnes (+47% par rapport à 2019)
- **La période 2015-2019** : **doublement des importations de miel d'Ukraine**, pays devenu le premier fournisseur du marché français jusqu'en 2019 tandis que ceux de Chine ont très fortement diminué.

En 2020 : **baisse importante des achats de miels en Ukraine**, l'Espagne devenant alors le 1^{er} fournisseur de la France (20% des importations).

- **Les exportations de la France continuent de baisser** : < 4 000 tonnes pour l'année 2020.

Au niveau européen :

- En 2019, le Royaume-Uni était 1^{er} pays importateur de miel de Chine dans l'UE. En 2020, l'analyse porte sur l'UE des 27, c'est-à-dire sans le Royaume-Uni : **la Chine perd logiquement sa position de 1^{er} fournisseur** (presque - 50% des importations) **au profit de l'Ukraine**. La Chine devient le 2^{ème} fournisseur de l'UE des 27.
- Mais l'hypothèse plausible est que le Royaume-Uni a poursuivi en 2020 une politique active d'achat de miels chinois.



Tendances du marché du miel pour l'année 2020

Échanges avec la Chine :

- Sur la période **2016-2019**, les **exportations de miel de l'UE vers la Chine se sont effondrées de -56%**, passant d'un total de 11 260 tonnes en 2016 à seulement 4 920 tonnes en 2019.
- **En 2020 :**
 - **Le marché chinois s'est pratiquement fermé aux importations de l'UE** : 341 tonnes de miel exportée par l'UE (hors Royaume-Uni) vers la Chine (avec un poids relatif de l'Allemagne de 44%).
 - France, Espagne, Pologne, Danemark ont exporté chacun de 25 à 50 tonnes de miel en Chine.

Selon les opérateurs français actifs sur ce marché, la Chine a renforcé depuis 2016 un **contrôle aléatoire des miels européens sur son territoire** (révision des conditions d'importation concernant le miel) → **Blocages aléatoires à l'importation de certains de lots de miel**, les autorités chinoises justifiant ces mesures par la présence de spores de loque américaine, bactérie inactive présente partout dans le monde – y compris en Chine - et qui ne présente strictement aucun danger pour la santé humaine.



REPÈRES ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES FRANÇAISES





Le Réseau d'exploitations apicoles de référence

Projet CASDAR

- Etude de la faisabilité
- Mise en place de la méthodologie
- Création de la typologie

Données **2012** :
6 ADA
39 exploitations

Données **2014** :
10 ADA + GPGR
53 exploitations

Données **2016** :
5 ADA + GPGR
31 exploitations

Données **2018** :
7 ADA + GPGR
26 exploitations

Données **2011** :
6 ADA
39 exploitations

Données **2013** :
11 ADA
61 exploitations

Données **2015** :
6 ADA + GPGR
35 exploitations

Données **2017** :
5 ADA + GPGR
22 exploitations

- **Pourquoi ?** Contrairement aux autres filières, l'apiculture ne disposait pas d'un dispositif d'**acquisition de références technico-économiques**.



Le Réseau d'exploitations apicoles de référence

Objectifs :

Avoir une représentation de l'apiculture professionnelle française dans sa diversité

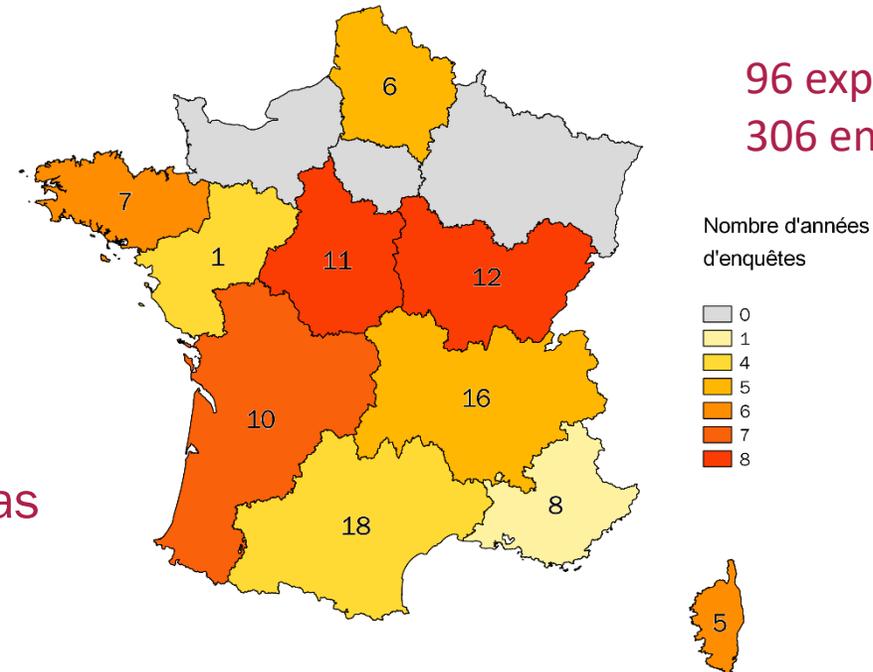
Fournir des références techniques et économiques

Fournir des éléments pour adapter les conseils de conduite des exploitations

Des références pour qui ?

Apiculteurs,
Techniciens/ingénieurs,
Conseillers,
Décideurs (régionaux et nationaux),
Responsables professionnels de la filière

!!! L'échantillon enquêté ne se veut pas représentatif de l'apiculture française



96 exploitations différentes
306 enquêtes réalisées



La synthèse pluriannuelle

**Compte-rendu pluriannuel
2011 - 2016**
RÉSEAU D'EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE



Résultats techniques et économiques de 83 exploitations enquêtées entre 2011 et 2016

→ Diffusion en novembre 2019

<https://itsap.asso.fr/wp-content/uploads/2019/11/Compte-rendu-pluriannuel-RER-2011-2016.pdf>

- 83 exploitations dont 23 en AB
- 1 à 10 miels différents produits par exploitation dont 5 en moyenne
- 16 exploitations produisent plus 10 kg de gelée royale/an
- 6 400 à 75 000 km parcourus par apiculteur et par an (31 000 en moyenne)

Les exploitations étudiées sont regroupées en 5 catégories :

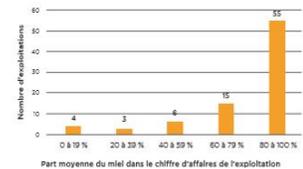
- Les exploitations orientées vers la production de miel :
 1. Commercialisant la majorité de leur production en vrac. Ce profil est appelé « miel vente en vrac ».
 2. Commercialisant la majorité de leur production conditionnée en pots. Ce profil est appelé « miel vente en pots ». La vente peut se faire en demi-gros ou bien en vente directe (marché, sur l'exploitation...).
- Les exploitations avec une activité de production de gelée royale :
 3. Représentant au moins 50 % du chiffre d'affaires : c'est le profil d'exploitations dites « spécialisée en gelée royale ».
 4. D'au moins 10 kg de gelée royale, ces exploitations correspondent à un profil « mixte miel et gelée royale ».
 5. Les exploitations orientées vers la vente de produits d'élevage (reines et essaims).

2.1 Les produits des exploitations apicoles

2.1.1. Part du miel dans le chiffre d'affaires des exploitations

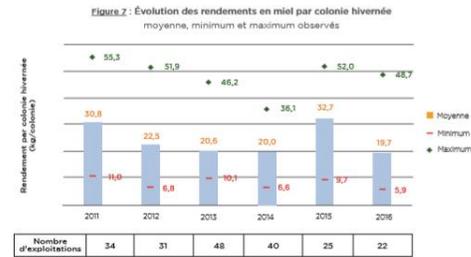
Pour 66 % des exploitations enquêtées, le miel représente au moins 80 % de leurs chiffres d'affaires. Une seule exploitation ne vend pas de miel et concentre son activité sur la production de gelée royale et de pollen. La répartition des exploitations selon la part du miel dans leurs chiffres d'affaires est présentée dans la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 : Répartition des exploitations selon la part moyenne du miel dans leurs chiffres d'affaires.



1. Cette catégorie comptait uniquement 2 exploitations. Ainsi, elle n'a pas été détaillée dans la suite du document.

Le graphique ci-dessous présente les rendements⁹ moyens en miel observés entre 2011 et 2016. Le nombre d'exploitations étudiées est précisé dans le tableau sous le schéma.

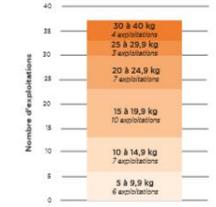


En moyenne, les 39 apiculteurs enquêtés au moins trois années ont vu leur rendement varier de 17,5 kg de miel par colonie hivernée entre leur meilleure et leur moins bonne année de production. Quatre apiculteurs ont eu des écarts de rendement de plus de 30 kg par colonie entre deux années d'enquête. Le graphique ci-contre décrit la répartition des apiculteurs selon la variabilité de leur rendement en miel.

Les exploitations orientées vers la vente en vrac ont des rendements en miel plus importants que les exploitations orientées vers la vente en pots (demi-gros ou vente au détail) : 28,5 kg par colonie hivernée en moyenne contre 21,8. Leur production semble cependant plus sensible aux années. En moyenne les écarts de rendement observés sont de 22,5 kg/colonie hivernée pour les exploitations orientées vers la vente en vrac contre 15,1 pour celles orientées vers la vente en pots.



Figure 8 : Variabilité interannuelle de la production
Observation des écarts de production entre la meilleure et la moins bonne année pour les apiculteurs enquêtés au moins trois années (n=37)



9. Les rendements sont calculés en kilogramme de miel par colonie hivernée ou par colonie mise en production. L'unité utilisée est précisée sur les graphiques.



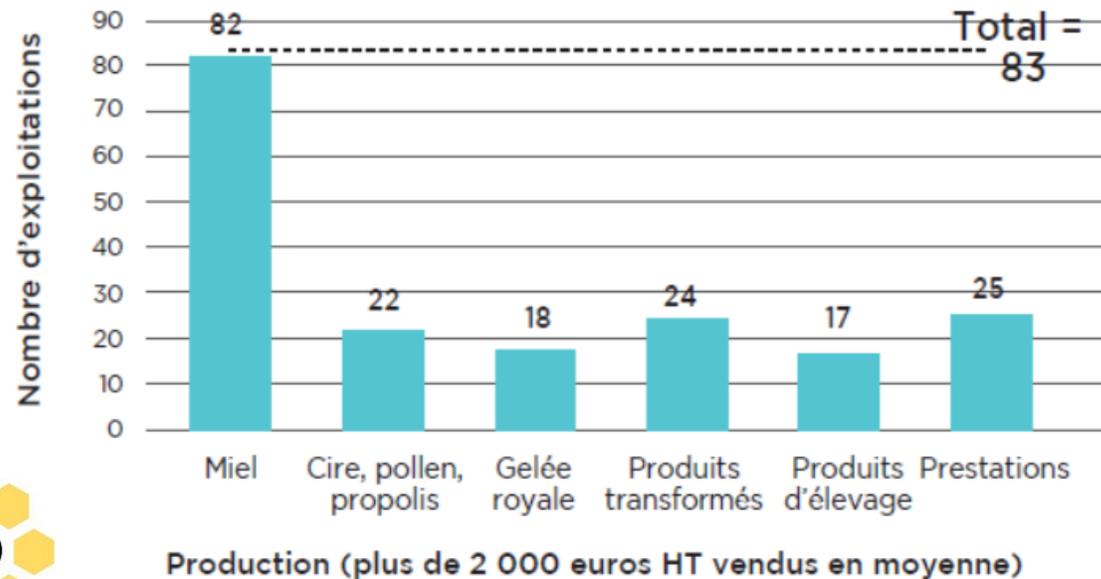
La synthèse pluriannuelle

83 exploitations
dont 23 en AB

1 à 10 miels
différents produits
par exploitation dont
5 en moyenne

16 exploitations
produisent plus
de 10 kg de
gelée royale/an

Figure 3 : Diversité des produits des exploitations du Réseau. Seuls les produits dont les ventes annuelles dépassent 2 000 € HT sont inclus



6 400 à 75 000 km
parcourus par
apiculteur et par an
(31 000 en moyenne)

Pour 66% des exploitations
enquêtées, le miel représente
80% du CA



La synthèse pluriannuelle

- Entre 140 et 2520 colonies hivernées
- 54% des exploitations ont entre 150 et 299 colonies hivernées par UMO
- Rendement moyen en miel : **24 kg** par colonie hivernée ou **32,7 kg** par colonie mise en production
- Rendement moyen en gelée royale : 0,92 kg par colonie mise en production

Figure 4 : Taille des exploitations du Réseau en nombre de colonies hivernées par UMO

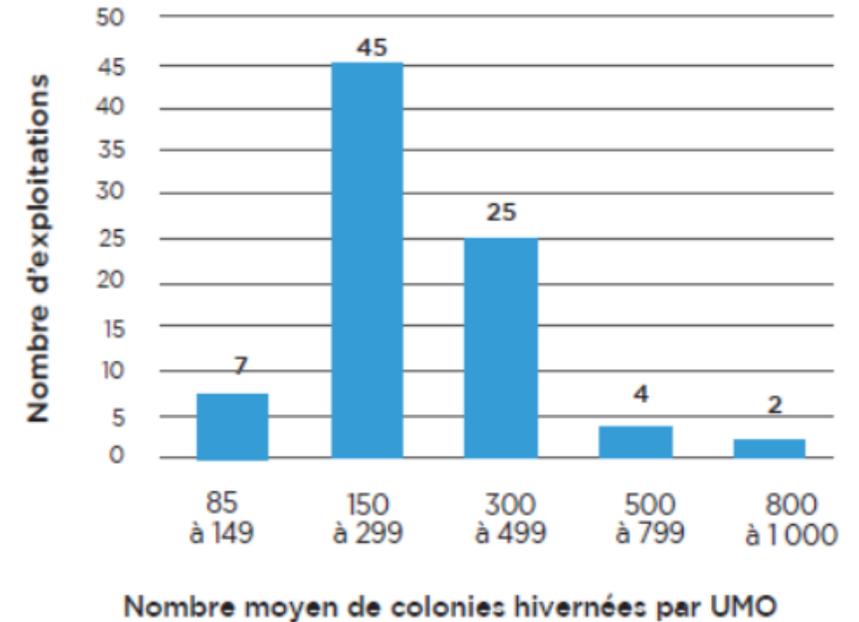


Figure 10 : Prix moyen de vente du miel (en € HT/kg) selon le mode de commercialisation
Le prix moyen de vente est calculé par exploitation, en divisant le montant des ventes de miel par la quantité de miel vendu



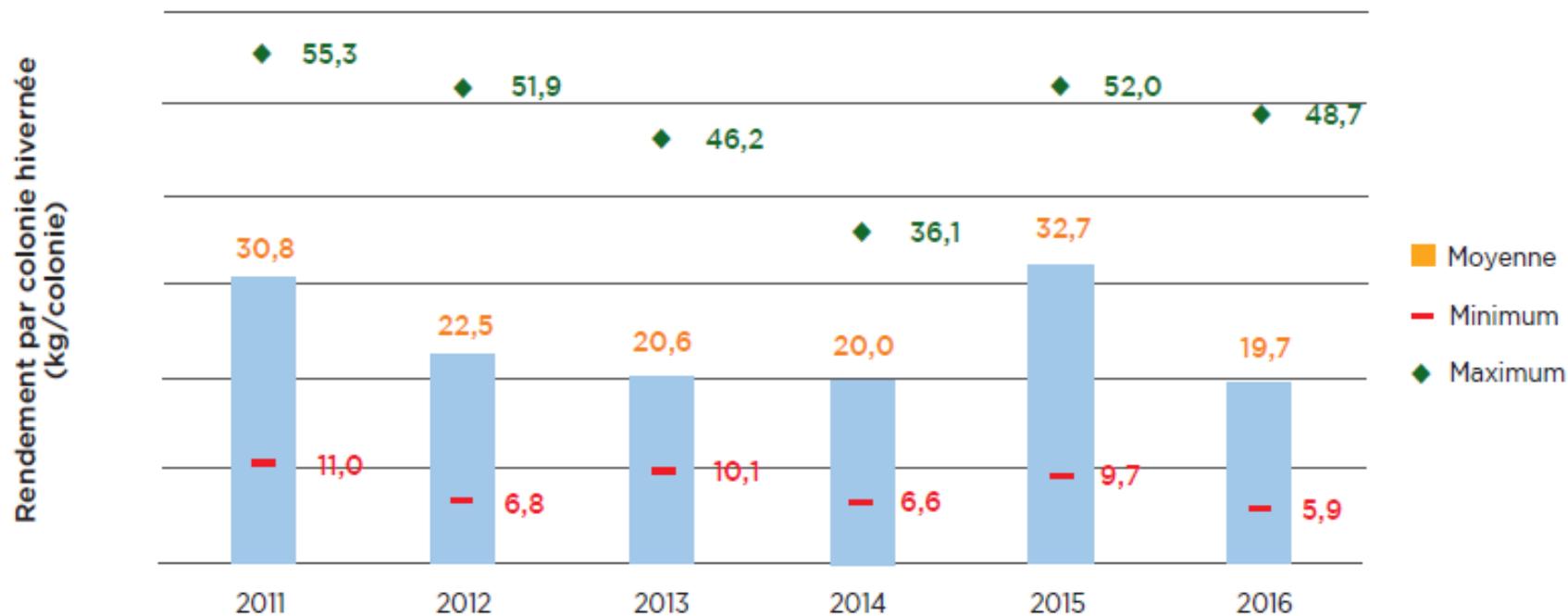
Vente en pot :
augmentation de 16 %

Vente en vrac :
augmentation de 71 %



La synthèse pluriannuelle

Figure 7 : Évolution des rendements en miel par colonie hivernée
moyenne, minimum et maximum observés



Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'exploitations	34	31	48	40	25	22



Figure 12 : Produits bruts médians (€ HT/colonie hivernée - partie de gauche - et € HT/UMO - partie de droite) selon le profil de l'exploitation, hors variation de cheptel

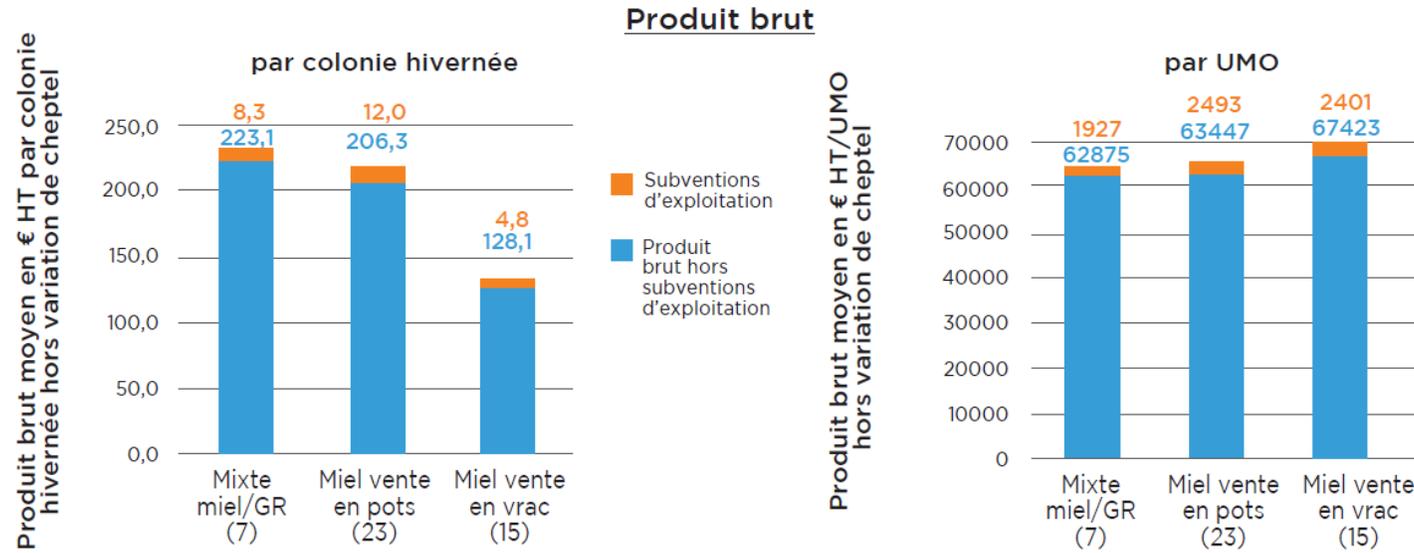
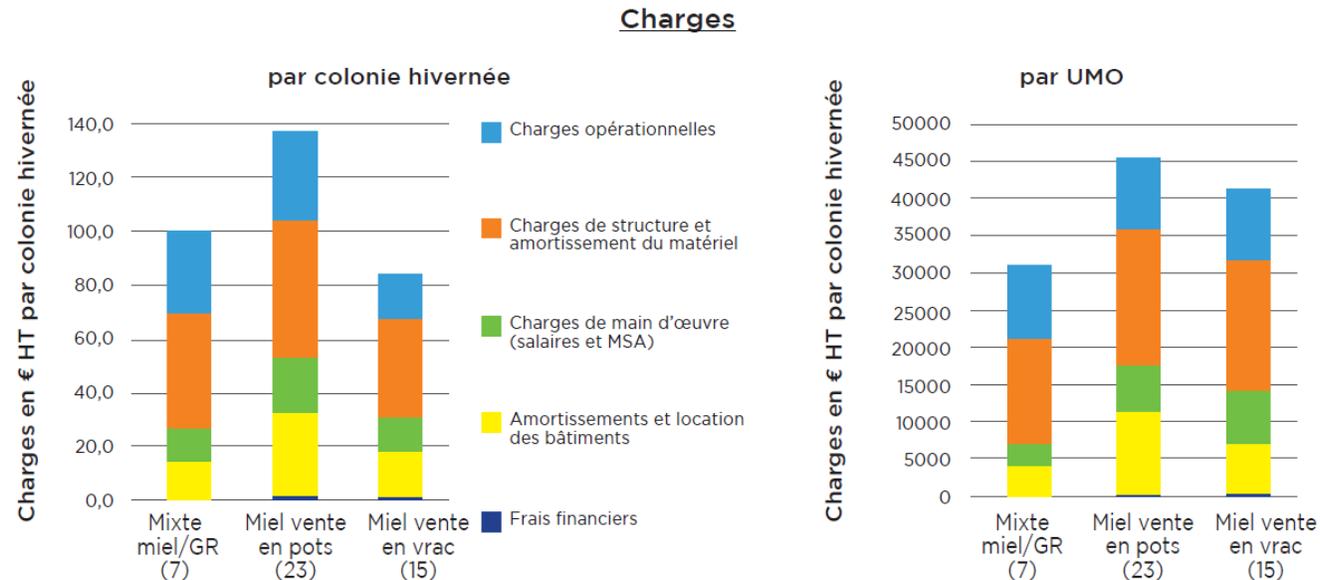


Figure 14 : Charges (€) médianes par colonies hivernées et UMO, des exploitations enquêtées au moins 3 années



Les charges de location des bâtiments sont placées avec les amortissements. En effet, pour les apiculteurs qui possèdent leurs bâtiments, leur valeur est comprise dans les amortissements. Ainsi, pour les apiculteurs louant leurs bâtiments, il a été choisi, par logique de calcul, de placer le montant de la location avec le montant des amortissements et non parmi les charges de structure.

CAS-CONCRET APICULTURE



Exploitation apicole diversifiée (miel, pain d'épices, nougat)

vendant en direct ou en magasins spécialisés
sous label **Agriculture Biologique**

Contexte géographique : zone de moyenne montagne



RÉSEAU D'EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE

Ce document vous a été remis à titre personnel. La rediffusion et la reproduction du présent document, même partielles, sont interdites sous quelque forme que ce soit, sauf autorisation écrite et préalable des auteurs.

350 colonies hivernées
210 à 250 colonies en production
Abeille noire et hybride

GAEC familial
2 UTH* + aide familiale
Au micro B.A. (micro bénéficiaire agricole)

Production de miel :
4 ou 5 miellées
Pain d'épices et nougat
Propolis
30 000 km
parcours/an

Commercialisation :
Vente directe
+ magasins spécialisés

Sommaire

<p>◆ Conduite du cheptel</p> <p>Déroulement de l'année</p> <p>Le renouvellement du cheptel</p> <p>La production de miel, de propolis et de cire</p> <p>Le suivi des colonies</p> <p>La lutte contre Varroa</p>	<p>3</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p>
<p>◆ La transformation et la commercialisation</p> <p>Transformation</p> <p>Commercialisation</p>	<p>7</p> <p>7</p> <p>7</p>
<p>◆ L'organisation du travail</p> <p>Calendrier et répartition du temps de travail</p>	<p>7</p> <p>7</p>
<p>◆ Les bâtiments et le matériel</p> <p>Les bâtiments</p> <p>Le matériel</p>	<p>9</p> <p>9</p> <p>10</p>
<p>◆ Données économiques</p> <p>Le produit brut de l'exploitation</p> <p>Les charges de l'exploitation</p> <p>Synthèse économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultat courant • Résultat disponible 	<p>11</p> <p>12</p> <p>12</p> <p>14</p> <p>14</p> <p>15</p>
<p>◆ Forces et faiblesses de l'exploitation</p>	<p>16</p>

AVEC LE SOUTIEN
FINANCIER DE



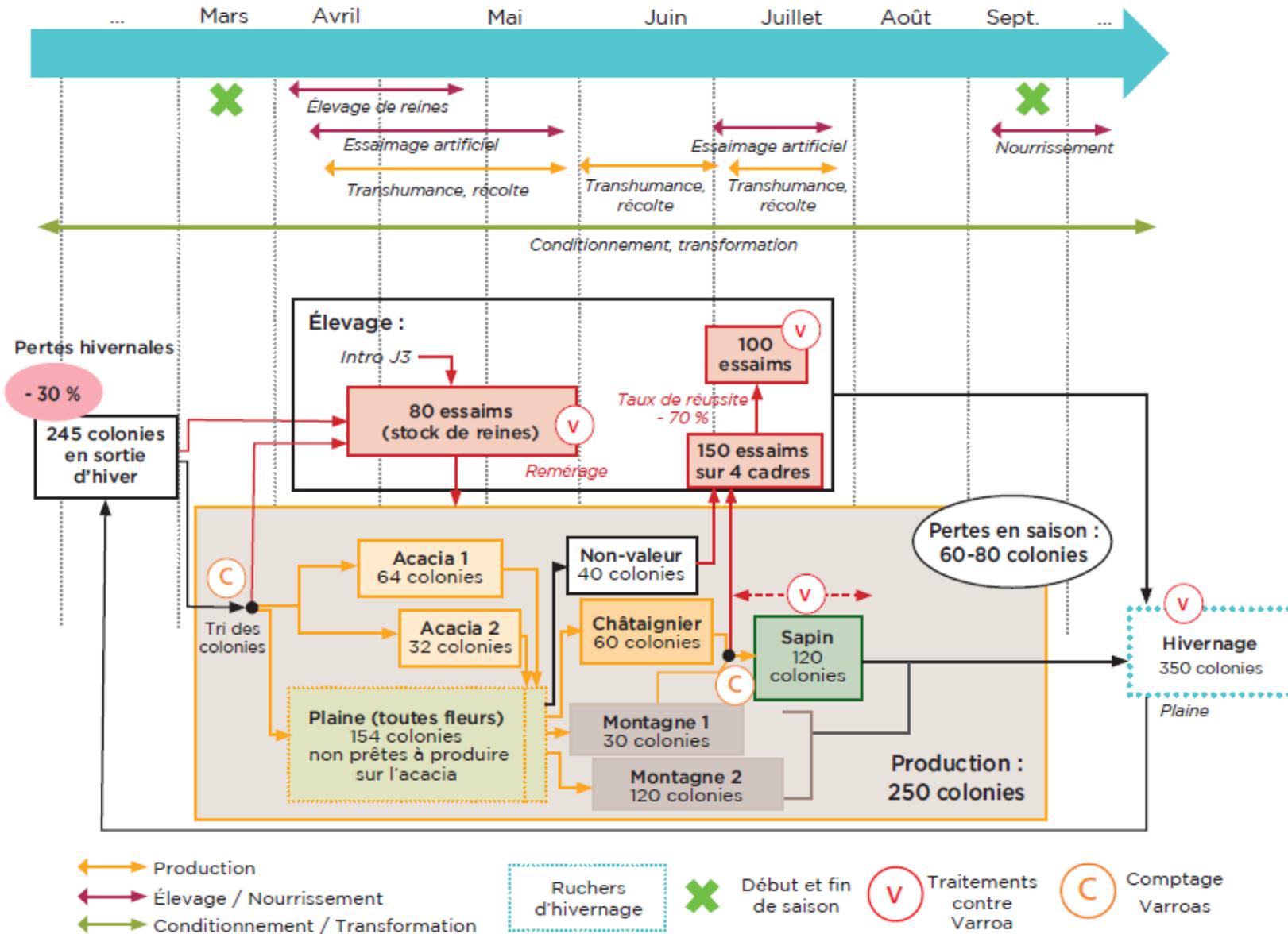
Ce document vous a été remis à titre personnel. La rediffusion et la reproduction du présent document, même partielles, sont interdites sous quelque forme que ce soit, sauf autorisation écrite et préalable des auteurs.

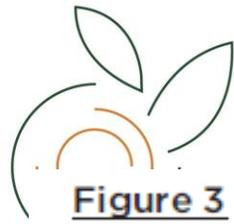
* Unité de Travail Humain



Conduite du cheptel : cas-concret

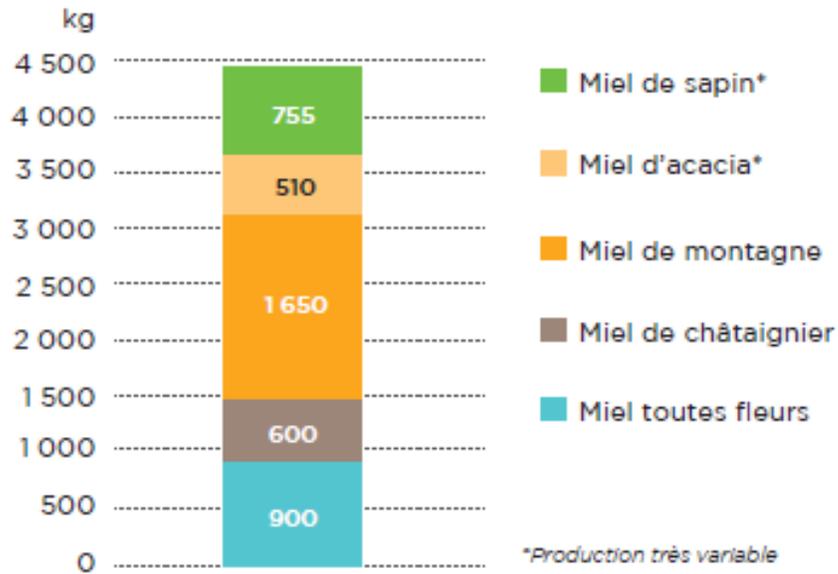
Figure 1 : Schéma de gestion du cheptel, élevage et transhumances





Evaluation des produits : cas-concret

Figure 3 : Production moyenne de miel par an

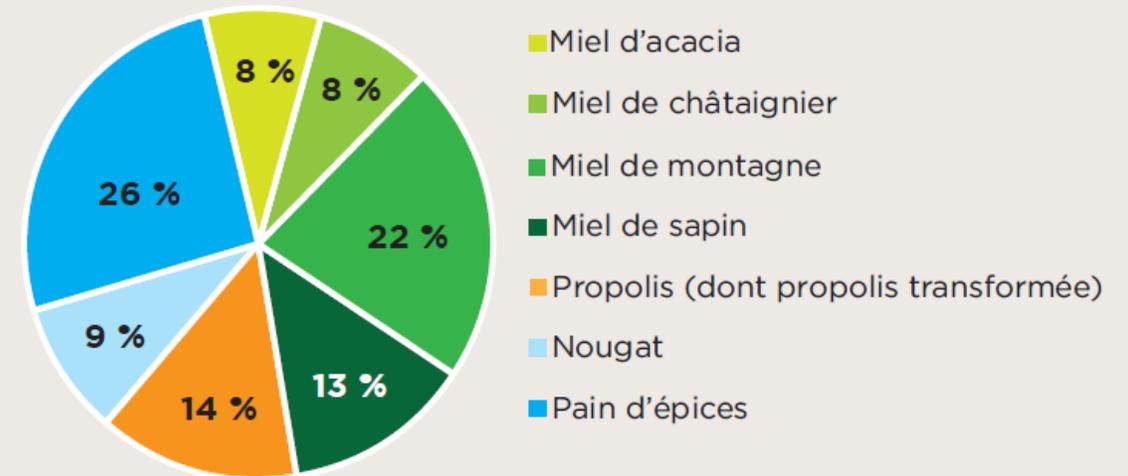


Rendement annuel moyen (kg/colonie)	Avec sapin	Sans sapin
Par colonie hivernée	13	11
Par colonie mise en production	18	15

Prix moyens de vente (2015 - 2016)

Miel	12 € HT/kg
Pain d'épices	11 € HT/kg
Nougat	37 € HT/kg
Propolis transformée	375 € HT/kg

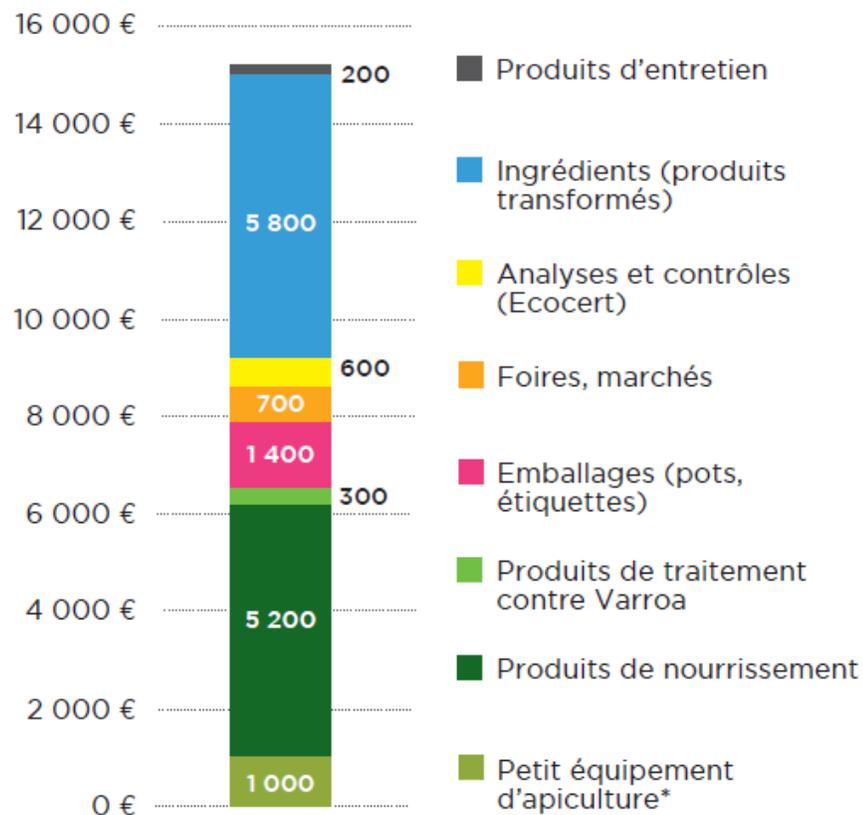
Produit brut moyen de l'exploitation : 84 000 € HT





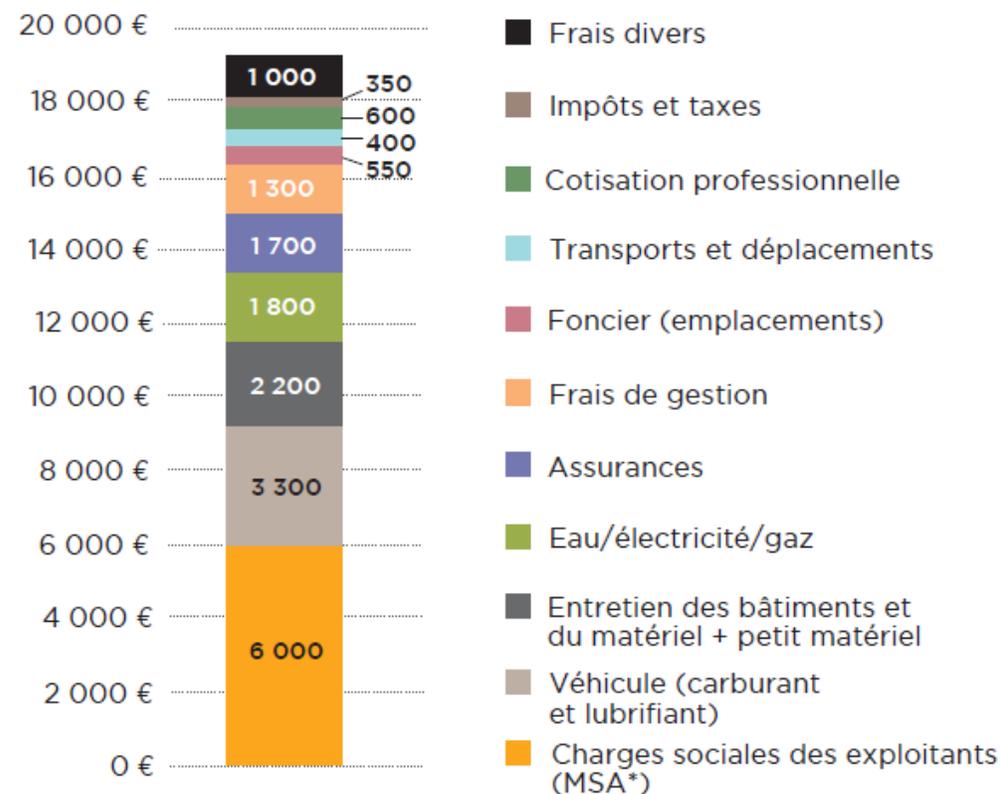
Evaluation des charges : cas-concret

Charges opérationnelles : 15 200 € HT



*Le petit équipement d'apiculture comprend le petit matériel d'élevage et le petit matériel apicole

Charges de structure : 19 200 € HT



*MSA : Mutualité Sociale Agricole



Evaluation des investissements : Cas-concret

Le matériel

Transport
<ul style="list-style-type: none">• Fourgon et remorque - capacité de transport de 32 ruches avec une hausse
Manutention et transhumance
<ul style="list-style-type: none">• Chenillard (capacité maximale : 300 kg)• Gerbeur• Transpalette
Miellerie
<ul style="list-style-type: none">• Couteau à désoperculer et bac, extracteur 42 cadres, pompe à miel• Mélangeur• Centrifugeuse, cérificateur solaire et gaufrier• Doseuse pour le conditionnement
Matériel de ruche
<ul style="list-style-type: none">• 450 ruches 10 cadres avec 3 hausses• 100 ruchettes 5 cadres• Balance capaz
Autres
<ul style="list-style-type: none">• Pétrin-mélangeur et four à pain d'épices• Matériel de menuiserie (combiné à bois)

	Montant (€ HT)	Hypothèses
Bâtiments	54 000 €	340 €/m ² avec une partie construction
Matériel (hors matériel de ruche)	67 700 €	Matériel roulant : 36 800 € Matériel de miellerie et de transformation : 13 400 € Matériel de manutention : 13 200 € Autre matériel : 4 300 €
Matériel de ruches	50 000 €	Ruche avec 3 hausses hors cadres et cire : 90 € Ruchette : 50 € Balances Capaz : 1 100 €
Cheptel	42 500 €	Essaim : 100 € Colonie productive : 130 €
Total	214 500 €	



Synthèse économique

PRODUIT		
% du produit	240 € / col. hiv. 336 € / col. prod.	84 000 €
52 %	Miel 13 kg/col. hiv. dont 10,2 kg/ col. hiv. vendu à 12,1 €/kg (le reste est transformé)	43 300 €
26 %	Pain d'épices 2 T à 11 €/kg	22 000 €
13 %	Propolis (brute et transformée) 30 kg à 375 €/kg	11 300 €
9 %	Nougat 200 kg à 37 €/kg	7 400 €

CHARGES		
• CHARGES OPÉRATIONNELLES		
38 %*	43,4 €/col. hiv. 60,8 €/col. prod.	15 200 €
13 %	Produits de nourrissage 14,9 €/col. hiv.	5 200 €
1 %	Traitement contre Varroa 0,9 €/col. hiv.	300 €
2 %	Petit équipement apiculture 2,9 €/col. hiv.	1 000 €
15 %	Transformation (ingrédients et produits d'entretien) 17,1 €/col. hiv.	6 000 €
7 %	Commercialisation (emballages, emplacement, certification) 7,7 €/col. hiv. - 0,61 €/kg de miel	2 700 €
• CHARGES DE STRUCTURE		
49 %*	54,9 €/col. hiv. 76,8 €/col. prod.	19 200 €
10 %	Véhicules et déplacements 10,6 €/col. hiv. - 0,12 €/km	3 700 €
7 %	Frais d'entretien et location des emplacements des ruchers 7,9 €/col. hiv.	2 750 €
15 %	Charges sociales (MSA) 17,1 €/col. hiv.	6 000 €
17 %	Autres (assurances, frais de gestion, eau, électricité...) 19,3 €/col. hiv.	6 750 €
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DE STRUCTURE		
87 %	98,3 €/col. hiv. 137,6 €/col. prod.	34 400 €

Produits - Charges opérationnelles et de structure = EBE

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	141,7 €/col. hiv. - 198,4 €/col. prod.	49 600 €
---	--	----------

AMORTISSEMENTS		
13 %*	14,6 €/col. hiv. 20,4 €/col. prod.	5 100 €

FRAIS FINANCIERS		
0 %*	0 €/col. hiv.	0 €

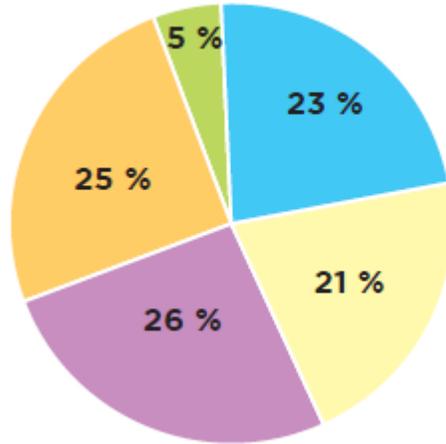
EBE - Amortissements et frais financiers = Résultat courant

RÉSULTAT COURANT	127,1 €/col. hiv. - 178 €/col. prod.	44 500 €
-------------------------	--------------------------------------	----------

COMPARAISON DU PRODUIT BRUT (hors subventions d'exploitation)



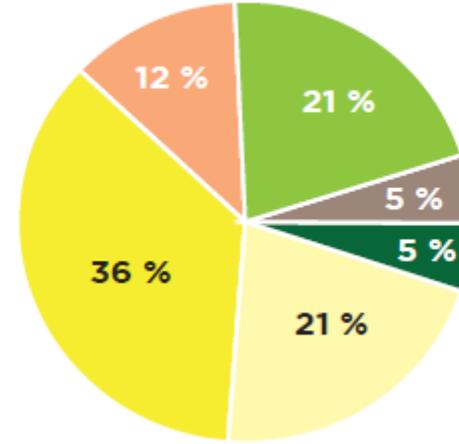
Nouvelle-Aquitaine



- Pollen
- Miel d'acacia
- Miel de châtaignier
- Miel de tournesol
- Prestations de pollinisation

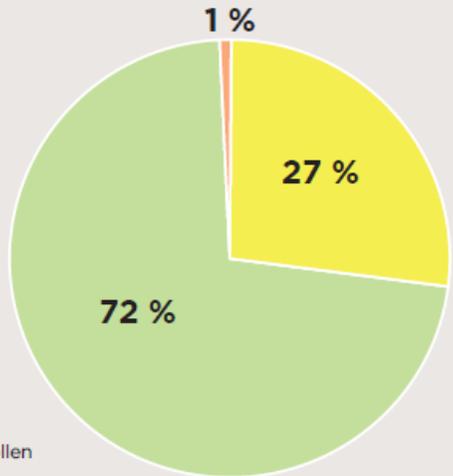
Cas-Type Vrac
218 € HT / col. hiv.

Bourgogne-Franche-Comté



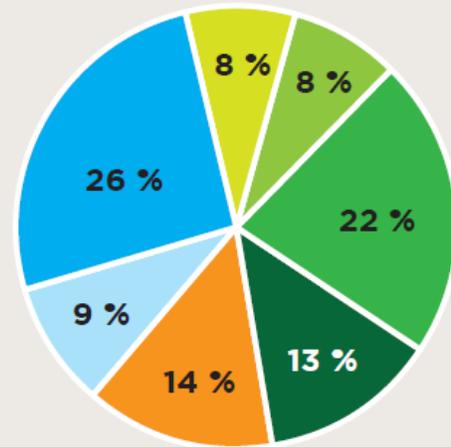
- Miel de forêt
- Miel toutes fleurs
- Miel de sapin
- Miel d'acacia
- Miel de colza
- Miel de tilleul

Cas-Type Gelée royale
301 € HT / col. hiv.



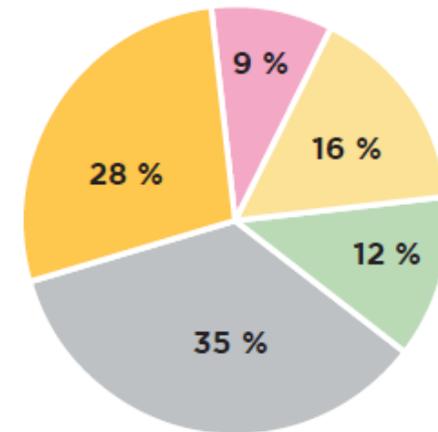
- Pollen
- Miel
- Gelée royale

Cas-concret
240 € HT / col. hiv.



- Miel d'acacia
- Miel de châtaignier
- Miel de montagne
- Miel de sapin
- Propolis (dont propolis transformée)
- Nougat
- Pain d'épices

Cas-Type Corse
340 € HT / col. hiv.

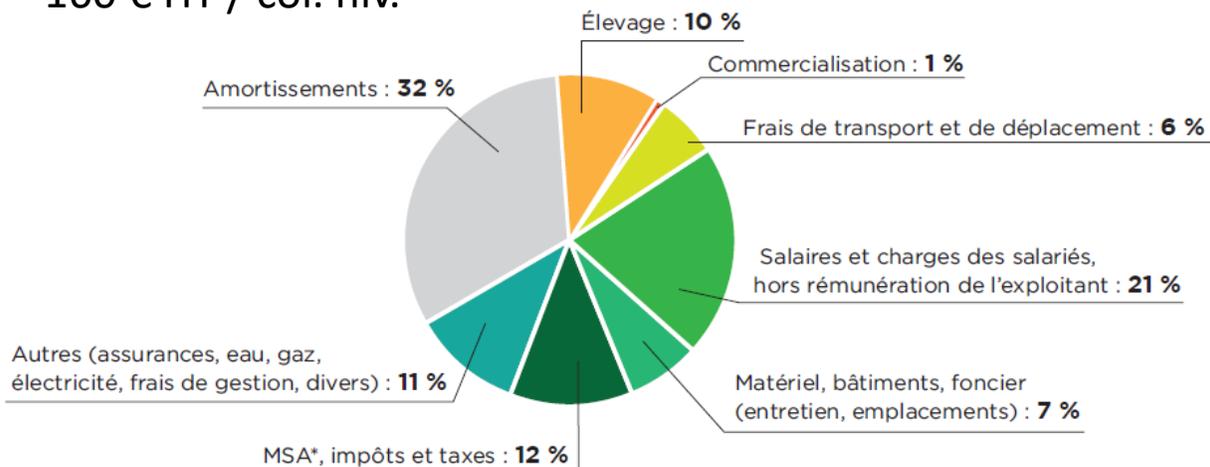


- Miel d'arbousier
- Miel de miellat
- Miel de printemps
- Miel de châtaigneraie
- Miel de maquis de printemps

COMPARAISON DES CHARGES (hors subventions d'exploitation)

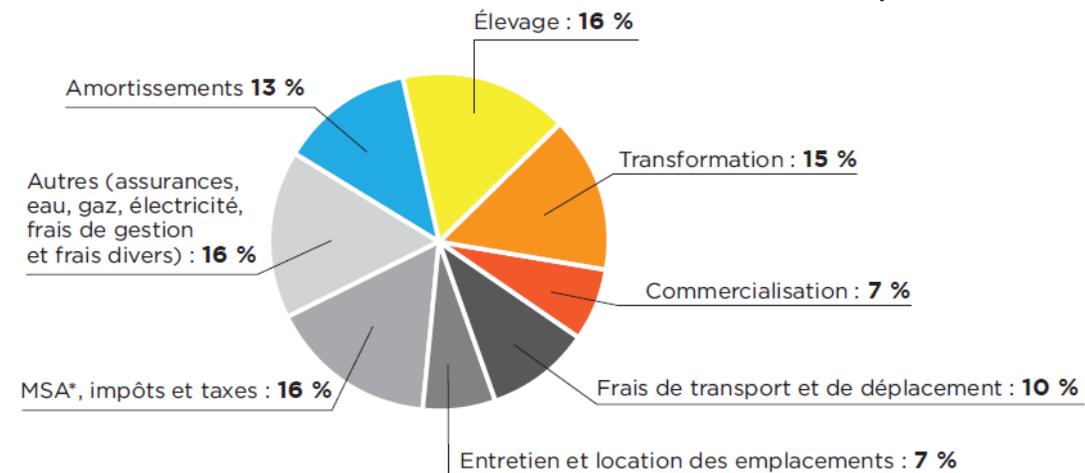
Cas-Type Vrac

160 € HT / col. hiv.



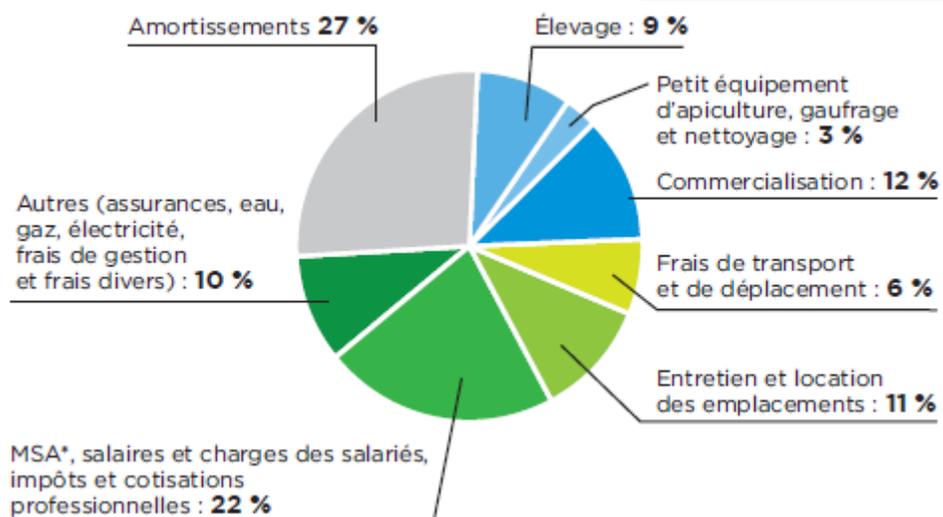
Cas-concret

113 € HT / col. hiv.



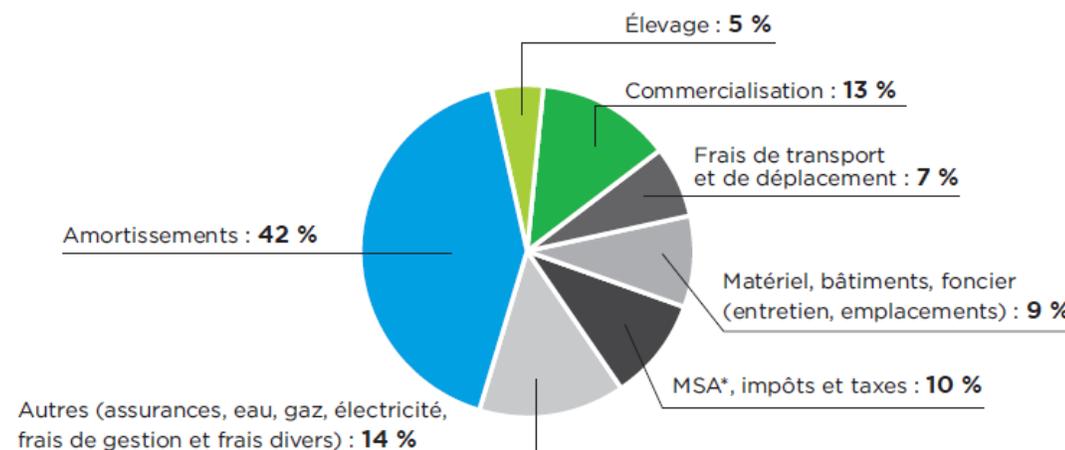
Cas-Type Gelée royale

184 € HT / col. hiv.



Cas-Type Corse

239 € HT / col. hiv.





Ressources issues du RER disponibles prochainement

FICHE BÂTIMENT ET MATÉRIEL APICULTURE - 2021



Exploitation spécialisée dans la production de miel
Rénovation d'un hangar
et utilisation de panneaux sandwich

200 colonies en production au printemps	Exploitation individuelle 1 UTH* exploitant 0,5 UTH salarié Au micro-BAP	Production de miel 12 à 15 tonnes par an 5 mielles différentes 20 000 à 25 000 km parcourez/An	Commercialisation demi-gros
---	--	--	-----------------------------

Points forts
Rénovation d'un hangar (réduit les frais) Marche en avant Suffisamment d'espace Achat d'une chaîne d'extraction en plusieurs fois Miellerie très ergonomique



FICHE BÂTIMENT ET MATÉRIEL APICULTURE - 2021



Exploitation spécialisée dans la production de miel
Construction d'un hangar
Utilisation de panneaux sandwich installation photovoltaïque et phytoépuration

350 colonies en production au printemps	Exploitation individuelle 1 UTH* exploitant 0,64 UTH salarié Au micro-BAP	Production de miel 3 à 10 tonnes par an 7 mielles différentes 30 000 km parcourez/An	Commercialisation demi-gros
---	---	--	-----------------------------

Points forts
Bâtiment modulaire Marche en avant Assainissement par phytoépuration Panneaux solaires



FICHE BÂTIMENT ET MATÉRIEL APICULTURE - 2021



Exploitation spécialisée dans la production de miel
Bâtiment auto-construit
sur deux étages avec écoulement gravitaire du miel

400 colonies en production au printemps	Exploitation individuelle 1 UTH* exploitant 0,5 UTH salarié en saison gracieuse Au micro-BAP	Production de miel 10 à 15 tonnes par an 7 mielles différentes 8 000 km parcourez/An	Commercialisation vrac et demi-gros	Bâtiment 333 m² auto-construction, 2 niveaux, chauffage de miel par gravité lors de l'extraction	Matériel de miellerie Machine à désoperculer, extracteur, pompe doseuse
---	--	--	-------------------------------------	--	---

Points forts
Auto-construction Matériel de récupération Écoulement gravitaire du miel Chambre froide semi-enterrée - température naturellement régulée

Points faibles
Exploitation en entente (froid, extracteur, fûts en taver) Pas d'abris pour les véhicules l'hiver



Sommaire

	Présentation de l'exploitation	2
	Le bâtiment	3
	Obtention du terrain	3
	Plans du bâtiment	3
	Rénovation du bâtiment et frais engagés	4
	Choix de certains matériaux utilisés	5
	Retour de l'apiculteur sur son bâtiment	5
	La miellerie (matériel et fonctionnement)	6
	La chambre chaude	6
	L'extraction	6
	Le conditionnement	9
	Le stockage des fûts et des pots	10
	La vente	11
	L'atelier, le stockage du matériel et les véhicules	11
	L'atelier	11
	Le matériel d'entretien de la miellerie et des emplacements	12
	Le stockage du matériel	12
	Le matériel de manutention en miellerie	12
	Les véhicules et le matériel de transhumance	13
	Les pratiques de l'apiculteur	14
	La gestion de la cire	14
	Le nourrissage	14
	Financement des travaux et du matériel	15
	Les chiffres de l'exploitation	15

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

